



Résidence d'écritures

Dossier de candidatures 2024

Date limite de réception des dossiers : 6 mars 2023.

La Villa Marguerite Yourcenar est une résidence d'écritures située sur la terre d'enfance de Marguerite Yourcenar, le Mont Noir, au cœur de la Flandre, entre Lille et Dunkerque.

Créée en 1997 par le Département du Nord dont elle est l'un des équipements culturels, elle accueille chaque année environ 27 auteurs·trices français·e·s ou étranger·e·s, émergent·e·s ou confirmé·e·s.

L'esprit du lieu est évidemment habité par la figure de Marguerite Yourcenar, autrice illustre, tant pour son œuvre que ses engagements. Mais la Villa, ouverte à toutes les inspirations et expressions littéraires, est avant tout un lieu de liberté créatrice et de partage.

CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE SEJOUR

PRINCIPES GENERAUX

- Durée du séjour : un mois (possibilité de fractionner la résidence selon la situation de l'auteur·trice).
- Périodes :
 - o février à juillet 2024
 - o septembre à décembre 2024
- Hébergement : Villa Marguerite Yourcenar, Saint-Jans-Cappel 59270.

CRITERES D'ELIGIBILITE

- Vous êtes auteur·trice français·e, de langue française ou étranger·e·s et/ou traducteur·trice.
- Vous avez à votre actif au moins un livre publié à titre individuel et à compte d'éditeur.
▲ À noter : l'autoédition et l'édition à compte d'auteur ne sont pas éligibles.
- Vous avez un projet d'écriture littéraire à développer en résidence dans les domaines du roman, de la nouvelle, du récit littéraire, de la poésie, du théâtre, de la traduction...

PRESENTATION DU LIEU DE RESIDENCE

La Villa Marguerite Yourcenar est un lieu de culture et de rencontres littéraires, rayonnant sur son territoire. Elle organise autour de ses résidences des actions destinées à valoriser la création littéraire contemporaine dans toutes ses expressions, auprès d'un large public : scolaires et universitaires, enseignants, médiathèques, bibliothèques, librairies, équipements culturels, associations, centres sociaux, publics éloignés...

NATURE DE LA RESIDENCE

La Villa offre à ses résident·e·s la possibilité de consacrer 70% de leur temps à leur travail de création littéraire. Les résident·e·s seront éventuellement sollicité·e·s pour des rencontres professionnelles et/ou publiques en librairie, bibliothèque, festival, établissements scolaires ou universitaires, ou encore avec un

public en situation de précarité dans une limite de 30% de leur temps de présence. Chaque mois, une rencontre est organisée avec le public à la Villa.

HEBERGEMENT

Située dans un parc de huit hectares, elle offre un environnement calme, au cœur de la nature. La Villa peut accueillir trois personnes simultanément. Elle est composée d'espaces communs (cuisine, salle à manger bibliothèque, petit salon) et de trois chambres individuelles dotées d'une salle de bain et d'un espace de travail.

- Le linge de lit et le linge de maison sont fournis.
- La Villa est équipée du Wifi et d'un téléphone fixe par chambre.
- Chaque chambre dispose : d'un lit double, d'une armoire, d'un bureau et d'une lampe de bureau.
- Les résident·e·s peuvent recevoir des proches occasionnellement sous réserve d'en informer l'administration de la Villa. Dans ce cas, les frais liés au séjour ponctuel de l'accompagnant seront à la charge de l'auteur·trice.

REMUNERATION

Pour la durée de sa résidence, l'auteur·trice reçoit une bourse d'écriture de 70€ par jour, versée par virement bancaire à l'issue de son séjour. Cette bourse sera augmentée d'un forfait de déplacement de 300€ pour effectuer un trajet aller-retour entre le domicile de l'auteur·trice et la Villa.

FRAIS DE SEJOUR ET RESTAURATION

- Les déplacements personnels de l'auteur·trice sont à sa charge.
- Une voiture est mise à disposition des résident·e·s. Pour pouvoir l'utiliser, les auteurs·trices doivent fournir la copie de leur permis de conduire en cours de validité.
- Le petit déjeuner et un repas par jour préparé sur place sont pris en charge par la Villa, hors week-end et jours fériés. Les autres repas de la semaine et du week-end sont à la charge des résident·e·s.

ENGAGEMENTS DES AUTEURS·TRICES

Chaque résident·e s'engage :

- À résider à la Villa Marguerite Yourcenar pendant un mois, à la période définie.
- À consacrer son séjour à son projet d'écriture quelle qu'en soit l'étape.
- À participer à la rencontre organisée à la Villa des auteurs·trices en résidence avec le public, ainsi qu'aux rencontres en direction de l'Éducation Nationale ou dans le cadre d'autres partenariats.
- À accepter de rencontrer la presse et le service communication du Département du Nord.
- À accepter que les informations professionnelles le·la concernant, photographies, captations vidéos prises lors de la résidence puissent être mises en ligne sur le site internet du Département du Nord, sur le site internet, page Facebook et Instagram de la Villa Marguerite Yourcenar, sur l'application Nord Infos ainsi que dans les différents documents de communication de la Villa.
- Si l'auteur·trice dispose de réseaux sociaux, il·elle s'engage à relayer les publications de la Villa.
- À tenir la Villa informée de la continuité du projet d'écriture à l'issue de la résidence.
- Lors de la publication, l'auteur·trice s'engage à faire figurer la mention suivante : **« L'auteur·trice a bénéficié pour la rédaction de ce livre d'une résidence d'écriture à la Villa Marguerite Yourcenar, Département du Nord. »** et adressera deux exemplaires à la Villa lors de sa parution via sa maison d'édition.

CONVENTION

Une convention sera signée entre l'auteur·trice et le Département du Nord, définissant les conditions de la résidence et reprenant l'essentiel des clauses du dossier de candidature. Un calendrier prévisionnel des éventuelles rencontres prévues lors du mois de résidence sera joint en annexe avant l'arrivée des résident·e·s.

MODALITES D'ATTRIBUTION

Les dossiers de candidatures seront étudiés en **juin 2023** par le Comité Littéraire de la Villa Marguerite Yourcenar. Il est composé de membres représentant la Médiathèque Départementale du Nord, l'enseignant·e missionné·e par l'Éducation Nationale, de représentants des métiers du livre : Agence Régionale du Livre, éditeur, organisateur de manifestation littéraire, de la direction de la Villa et d'un·e auteur·trice.

Les auteurs·trices seront prévenu·e·s à compter de juillet 2023 de la suite réservée à leur demande de résidence.

MODALITES D'ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Remplir le formulaire ci-dessous complété, daté et signé.
2. Envoyer les pièces suivantes en format PDF à l'adresse mail : villayourcenar@lenord.fr avec pour objet « *Candidature résidence 2024* » :
 - Un curriculum vitae.
 - Une bibliographie complète.
 - Une présentation du parcours personnel, littéraire et/ou artistique.
 - Une lettre de motivation précisant vos attentes, les raisons de votre demande et l'intérêt de le développer à la Villa Marguerite Yourcenar.
 - Une note exposant votre projet de résidence.
 - Trois exemplaires du dernier livre publié.
 - Trois exemplaires d'un autre ouvrage représentatif de votre démarche artistique.
Pour les ouvrages n'ayant pas encore fait l'objet d'une édition en français, l'auteur devra fournir un extrait significatif traduit en français en mentionnant le traducteur (40 pages minimum) et un exemplaire de l'ouvrage.
 - Une revue de presse, éventuellement.

Les ouvrages sont à envoyés à l'adresse postale suivante :

**Villa Marguerite Yourcenar
2266 Route du Parc
59270 Saint-Jans-Cappel
France**

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié par le Comité Littéraire.

RENSEIGNEMENTS

Email de la Villa Marguerite Yourcenar : villayourcenar@lenord.fr

Téléphone : 03 59 73 48 90

Renseignements et suivi des dossiers de candidature : Clémence Veyepe, clemence.veryepe@orange.fr

VILLA MARGUERITE YOURCENAR

DEMANDE DE CANDIDATURE POUR UNE RESIDENCE EN 2024

M. Mme

Nom..... Prénom.....

Pseudonyme.....

Date de naissance.....

Lieu de naissance.....

Nationalité.....

Adresse.....

.....

Téléphone.....

Email.....

Avez-vous un permis de conduire valide en France et en Belgique ? Oui Non

Pour les candidats non francophones :

Fournir un dossier de candidature traduit en français ou en anglais.

Nom, prénom et mail de votre·vos traducteur·s·trice·s de vos ouvrages en français :

.....

.....

Êtes-vous en contact avec un éditeur pour la publication en français d'un de vos livres ?

Si oui, nom et adresse de l'éditeur :

.....

.....

Connaissance du français :

passive

active

Pratique du français :

orale

écrite

Autre langue : anglais

néerlandais

allemand

espagnol

italien

autre :

Renseignements sur votre séjour :

À titre indicatif, veuillez-nous proposer deux périodes différentes pour votre résidence d'un mois à la Villa Marguerite Yourcenar entre **février et juillet / septembre et décembre 2024** :

1^{er} vœu :

2^{ème} vœu :

Quel public souhaitez-vous rencontrer prioritairement ?

- ❖ **Scolaires :** Collège Lycée Université
- ❖ **Professionnels :** Bibliothécaires/documentalistes Enseignants
- ❖ **Grand public :** Médiathèque/Librairie
- ❖ **Public en situation de précarité :** Oui Non
- ❖ **Autre :**

.....

.....

Comment avez-vous entendu parler de la Villa Marguerite Yourcenar ?

.....

.....

.....

Autres remarques :

.....

.....

Date et signature :